

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1.- Objet du contrat et champ d'application.

- (i) Les présentes conditions générales de vente (ci-après, les « CGV »), s'appliquent à toutes les relations commerciales entre Burkert Ibérica, S.A.U. (ci-après « BURKERT ») et d'autres sociétés ou commerçants (ci-après, le « CLIENTE ») dans le cadre de la vente et de l'achat de produits et services que le CLIENT contracte avec BURKERT.
- (ii) Le CLIENT reconnaît expressément avoir lu les présentes CGV, les comprendre et accepter d'être lié par leurs termes et conditions de manière complète et sans réserve à partir du moment où une commande est passée ou une offre est acceptée. La souscription de toute commande, convention, contrat, etc., signifie la renonciation par le CLIENT à ses propres conditions générales d'achat et l'acceptation des présentes CGV.
- (iii) BURKERT fournit ses produits exclusivement à des CLIENTS qui sont des personnes physiques ou morales agissant dans le cadre d'une activité commerciale ou professionnelle, et est donc hors du champ d'application de la réglementation relative aux Consommateurs et Utilisateurs.
- (iv) Ces CGV sont valables exclusivement pour les ventes de BURKERT sur le marché espagnol.

## 2.- Commandes.

- (i) Toutes les fournitures et services de BURKERT sont soumis aux CGV contenues dans ce document, et s'appliquent aux termes qui n'ont pas été expressément réglementés dans les conditions particulières avec le CLIENT. Toute condition dans une commande du CLIENT qui diffère de ces conditions est explicitement rejetée. Ces conditions ne sont pas contraignantes pour BURKERT, sauf si elles sont acceptées et signées par écrit par les deux parties.
- (ii) La vente est conclue lorsque BURKERT accepte la commande en envoyant la confirmation de la commande (ci-après, la « confirmation de la commande »), par fax ou par e-mail. L'envoi d'une commande par le CLIENT ne constitue pas un contrat, même si BURKERT a préalablement soumis une offre.
- (iii) Le CLIENT doit envoyer ses commandes et ses questions par fax, par e-mail ou par l'intermédiaire du site Web (ci-après, la « boutique en ligne du portail ») en suivant la procédure d'achat en ligne. Dans le cas exceptionnel de l'acceptation de commandes et/ou de demandes téléphoniques, aucun remboursement ou annulation ne sera accepté, ce moyen pouvant donner lieu à des erreurs d'interprétation.
- (iv) En cas d'achat par le biais de la boutique en ligne du portail, la procédure d'achat et de vente s'effectue par voie électronique sur le site Web (<https://www.burkert.es>). Pour ce faire, le CLIENT doit : (i) s'inscrire ; (ii) accepter les présentes CGV, ainsi que les conditions d'utilisation, la politique de protection des données et la politique en matière de cookies et (iii) fournir des données personnelles pour une identification correcte. Tout cela est indispensable pour pouvoir s'inscrire et avoir accès à la procédure d'achat et de vente par le biais du site Web.

Le CLIENT, avant la conclusion du contrat et pendant le processus d'achat, peut consulter, classer et imprimer ces CGV pour consultation.

Une fois inscrit, le CLIENT doit suivre les étapes pour passer la commande indiquées dans la procédure contractuelle sur le site Web de BURKERT, ce qui implique de passer par les phases suivantes :

- Connexion.
- Sélection du produit.
- Confirmation de la réalisation de la vente.
- Paiement.
- Envoi de la confirmation de la commande, accompagnée de la facture correspondante et d'un résumé du contrat. Informations que, dans tous les cas, le CLIENT peut consulter à tout moment dans son espace client sur le portail Web.

Dans le cas où le CLIENT constate qu'il y a eu une erreur lors de la saisie de ses données personnelles lors de l'enregistrement en tant qu'utilisateur du site Web ou lors de la procédure d'achat, il peut les modifier à partir de son compte de connexion client sur le site Web, par téléphone ou par e-mail.

- (v) BURKERT se réserve le droit de refuser toute commande, sans aucune responsabilité pour BURKERT.
- (vi) Tout accord complémentaire et toute modification et/ou variation ultérieure d'une commande déjà confirmée par BURKERT demandée par le CLIENT doit être confirmée et ne prendra effet qu'après acceptation expresse et écrite de BURKERT. En cas de demande d'annulation de la commande après l'envoi de la Confirmation de commande par BURKERT, BURKERT se réserve le droit de retenir les montants versés en acompte à titre de clause de pénalité ou d'émettre une facture pour les frais découlant de cette annulation avec un maximum de 50 % du montant de la commande et/ou de ne pas autoriser cette annulation dans le cas de matériel sans rotation en stock ou pour lequel une commande a été passée qui ne peut être annulée par BURKERT.

## 3.- Offres.

- (i) Toutes les offres faites par BURKERT se réfèrent à la quantité totale de produits sur et pour lesquels elles sont faites, le CLIENT étant tenu de passer sa commande sur la quantité totale offerte, sauf stipulation contraire de BURKERT dans celle-ci. Dans le cas où le CLIENT passe une commande pour une quantité inférieure à celle proposée, BURKERT se réserve le droit de réviser l'offre.
- (ii) Les offres sont valables pendant deux mois.

## 4.- Prix.

- (i) BURKERT met à la disposition de ses CLIENTS les informations actualisées sur les prix des produits sur le site Web de BURKERT (ci-après, la « Liste des prix »). Les prix seront appliqués conformément à la liste des prix en vigueur à la date d'acceptation de la commande ou du service.
- (ii) BURKERT peut modifier les prix établis à tout moment et sans communication individualisée préalable, sauf s'il existe un contrat particulier avec le CLIENT. Les changements de prix n'affecteront pas les commandes déjà confirmées, sauf s'il y a une erreur matérielle dans le prix.

En cas de contrat particulier avec le CLIENT, les prix établis dans la liste de prix prévaudront, sauf mention contraire expresse dans le contrat.

- (iii) Les valeurs indiquées dans la liste de prix de BURKERT ne comprennent pas les frais de port, d'assurance, d'installation, de mise en service et les taxes.
- (iv) BURKERT garantit le prix indiqué dans une offre jusqu'à la date limite indiquée dans l'offre. Si aucun délai n'est indiqué dans l'offre, il est entendu que les prix sont valables pendant 60 jours civils.
- (v) Pour les commandes dont la valeur matérielle nette totale est inférieure à 90 € (hors taxes), BURKERT appliquera des frais de manutention supplémentaires de 15 €.

#### 5.- Conditions de paiement.

- (i) Le premier achat de l'un de nos CLIENTS doit être effectué au moyen d'un virement anticipé. Le paiement du prix facturé doit être effectué au plus tard 30 jours après la date d'émission de la facture, sauf si d'autres conditions sont spécifiées dans la facture elle-même. Sauf accord écrit contraire, les reports de paiement dus à des échéances coïncidant avec des périodes de vacances ne seront pas acceptés. En aucun cas, les conditions prévues par la loi 15/2010, du 5 juillet, modifiant la loi 3/2004, du 29 décembre, qui établit les mesures de lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, ne peuvent être dépassées.
- (ii) Dans le cas d'achats effectués via la boutique en ligne du portail avec des CLIENTS qui se sont inscrits en utilisant le formulaire du site Web, le paiement du produit ou du service sera effectué via le site Web par carte de crédit. Une fois le paiement effectué, vous recevrez, en même temps que la confirmation de la commande, la facture correspondante et le résumé du contrat en ligne. Ces informations, en tout état de cause, peuvent être consultées par le CLIENT à tout moment dans l'espace client du portail Web.
- (iii) Si, pour des raisons indépendantes de la volonté de BURKERT, la livraison ou le service est retardé, les conditions de paiement convenues seront maintenues. Aucune pénalité ne sera appliquée pour les retards dans la livraison d'approvisionnement/ou du service dus à des causes indépendantes de la volonté de BURKERT.
- (iv) BURKERT se réserve le droit de facturer des intérêts et des frais de recouvrement sur toute facture non réglée à l'échéance convenue, en application des articles 5 à 8 de la loi 3/2004 du 29 décembre, qui établit des mesures pour lutter contre le retard de paiement dans les transactions commerciales.
- (v) Si le CLIENT ne paie pas à l'échéance convenue avec la société BURKERT, cette dernière peut suspendre ses livraisons en cours.
- (vi) Le non-paiement des traites ou le retard répété dans le paiement des factures entraînera de plein droit la perte du crédit chez BURKERT et, par conséquent, l'échéance anticipée de tous les crédits que BURKERT détient sur le CLIENT, quelle que soit la date d'échéance de ceux-ci.
- (vii) La formulation d'une réclamation par le CLIENT ne donne pas droit à une quelconque suspension ou déduction des paiements engagés.
- (viii) En cas de résiliation anticipée du contrat pour quelque raison que ce soit, le CLIENT est tenu de payer immédiatement tous les services et produits fournis, ainsi que les dommages subis par BURKERT.

#### 6.- Délai de livraison.

- (i) BURKERT maintient des informations actualisées sur les délais de livraison des commandes sur son site Web (Accès Client), où les CLIENTS ont accès pour vérifier le statut de leurs commandes.
- (ii) Le délai de livraison s'entend pour le matériel mis à la disposition du CLIENT au lieu convenu. Les risques sont transférés au CLIENT dès que le matériel est mis à sa disposition.
- (iii) La fourniture des produits peut être effectuée en plusieurs livraisons, sauf si le CLIENT a expressément demandé une livraison unique.
- (iv) BURKERT s'engage à respecter les délais de livraison convenus avec le CLIENT, ceux-ci pouvant toutefois être modifiés par BURKERT pour des raisons de production, auquel cas le CLIENT devra en être informé. Le CLIENT connaît et accepte ces circonstances, qui ne génèrent aucun droit à exiger une quelconque pénalité ou la résiliation du contrat.
- (v) Sauf accord contraire, il est entendu que les délais de livraison éventuellement indiqués par BURKERT sont approximatifs et donc non impératifs, de sorte que BURKERT n'assumera aucune responsabilité en cas de dépassement de ces délais.
- (vi) Dans tous les cas, le délai de livraison peut être modifié lorsque :
  - Le CLIENT demande des modifications à sa commande, acceptées par BURKERT et qui, de l'avis de BURKERT, nécessitent une prolongation du délai de livraison.
  - Le CLIENT a violé l'une des obligations contractuelles de la commande, en particulier celle qui se réfère aux paiements.
  - Pour des raisons non directement imputables à BURKERT, des retards peuvent survenir dans la production ou la disponibilité de tout ou partie des produits de la commande.
  - Dans une situation de force majeure.

#### 7.- Transport.

- (i) Les frais de transport ne sont pas inclus dans les prix des produits.
- (ii) BURKERT effectuera la gestion des expéditions liées à la vente de vos marchandises avec un seul transporteur désigné par BURKERT, optimisant ainsi les coûts logistiques et contribuant au maintien et à l'amélioration de l'environnement.
- (iii) Tous les envois nationaux seront traités selon l'incoterm DAP, à l'exception des envois vers les îles Canaries et l'Afrique du Nord, qui seront traités selon l'incoterm EXWORKS.
- (iv) Le service de livraison BURKERT s'accompagnera des conditions économiques suivantes :
  - Pour les commandes de PLUS de 600 € : FRAIS DE PORT PAYÉS\*

- Pour les commandes de MOINS de 600 € : FRAIS DE PORT INCLUS SUR LA FACTURE\*

- Catalogne et Saragosse : 6 €
- La péninsule : 9 €
- Portugal, Ceuta et Melilla : 15 €

\*En cas de demande d'avance d'une partie ou de la totalité de la commande, il vous sera facturé en sus les frais de port pour chaque avance demandée si cette modification implique un envoi supplémentaire.

- Envois URGENTS (FEDEX PRIORITY) : À partir de 35 € et selon le poids.

- (v) Aucun regroupement de commandes ne sera accepté pour atteindre le montant minimum.
- (vi) Pour les envois sous condition incoterm DAP à destination de l'Espagne (à l'exception des îles Canaries) ou du Portugal, la marchandise sera assurée par BURKERT. Dans le cas où le CLIENT détecte une réclamation dans la livraison de la marchandise ou l'absence de tout colis, il est essentiel que ce fait soit enregistré sur le bon de livraison du transporteur, en communiquant l'incident par e-mail à l'adresse ([logistics.spain@burkert.com](mailto:logistics.spain@burkert.com)), à l'attention de notre Département Logistique, dans un délai maximum de 24 heures. Dans le cas contraire, BURKERT ne peut être responsable des marchandises endommagées ou des colis non reçus par le client.

#### 8.- Garantie et après-vente.

- (i) Sauf indication contraire dans les conditions particulières convenues avec le CLIENT, les produits bénéficient d'une garantie de BURKERT pour les défauts cachés d'origine de 12 mois à compter de la date de leur réception, auquel cas, le bon de livraison de ceux-ci sera pris en compte. Cette garantie se réfère exclusivement aux défauts cachés de nature originale, qui s'entendent comme des défauts de fabrication. Sont donc exclus de la garantie les défauts causés par des agents externes ou par une utilisation, une installation, une conservation ou un stockage incorrects.
- (ii) Dans le cas où le CLIENT détecte des produits défectueux, il doit en informer BURKERT dans un délai maximum de sept jours à compter de la date à laquelle le défaut a été mis en évidence, par écrit et de manière irréfutable, en précisant au moins le numéro de série du produit et une brève description du défaut. Dans le cas contraire, les produits livrés sont considérés comme acceptés avec ce défaut.
- (iii) L'application effective de la garantie se fera à la suite d'une étude et d'une analyse du défaut et dépendra exclusivement de l'avis émis par le service technique de BURKERT. La garantie ne sera jamais appliquée avant un tel avis. Une fois confirmée par BURKERT l'existence de produits défectueux, ceux-ci seront réparés ou remplacés, au choix de BURKERT, gratuitement, toujours dans le délai de garantie indiqué. Les pièces soumises à l'usure sont exclues de cette garantie. Tous les droits de garantie du CLIENT sont nuls et non avenue si le CLIENT ne permet pas immédiatement l'inspection des défauts sur lesquels porte la réclamation. Les produits ne peuvent être retournés qu'avec l'autorisation expresse préalable de BURKERT. Les réclamations fondées sur la garantie ne libèrent pas le CLIENT de son obligation de paiement.
- (iv) Les produits réparés bénéficient de la même période de garantie, mais la responsabilité est limitée aux pièces réparées.
- (v) Une fois le produit vérifié, s'il s'avère qu'il fonctionne correctement ou que la cause du dysfonctionnement n'est pas liée au produit lui-même, il sera renvoyé au CLIENT en port dû, accompagné de frais d'un montant minimum de 70 € et de 2 heures de travail pour la manipulation et la vérification.
- (vi) Les informations techniques et la documentation des produits BURKERT actuels peuvent être téléchargées par le CLIENT sur le site Internet de BURKERT (Documentation).
- (vii) Cette garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :
  - a) Si le CLIENT ou un tiers a effectué des modifications, réparations ou manipulations sur les produits fournis.
  - b) Négligence dans l'utilisation du produit. Cela inclut une utilisation non conforme aux spécifications du produit ou non conforme aux instructions du produit.
  - c) Conditions météorologiques ou force majeure (y compris, mais sans s'y limiter, les inondations, le gel, la canicule, les incendies, les tremblements de terre, l'humidité, etc.)
  - d) L'usure due à l'utilisation normale du produit.
- (viii) Les droits découlant de la garantie ne peuvent être exercés que par le CLIENT, et ne peuvent pas être transférés à un tiers.

#### 9.- Réclamations relatives aux marchandises.

- (i) BURKERT acceptera les réclamations concernant les marchandises livrées au CLIENT pour non-conformité de la quantité ou de la qualité apparente des marchandises, de l'identification et des références des marchandises par rapport à la commande passée, ainsi que celles relatives à tout défaut visible ou apparent pouvant être apprécié par un examen visuel ou un contrôle minimum lors de la livraison des produits au CLIENT, ou ayant lieu dans les 7 premiers jours calendaires à compter de la date de réception des marchandises par le CLIENT, et à condition que le produit n'ait pas été utilisé et soit conservé dans son emballage d'origine.
- (ii) Dans le cas où le CLIENT détecte un quelconque défaut dans la quantité ou la qualité du produit livré, dans les termes décrits au paragraphe précédent, il doit en informer BURKERT dans un délai maximum de 7 jours calendaires à compter de la date de livraison, en précisant toujours le numéro du bon de livraison et au moins le numéro de série du produit et une brève description du défaut. Dans le cas contraire, les produits livrés sont considérés comme acceptés avec ce défaut. Si le CLIENT ne notifie pas ces défauts dans le délai indiqué, la marchandise sera considérée comme acceptée, sauf pour l'existence éventuelle de vices cachés.
- (iii) L'application effective de la réclamation se fera à la suite d'une étude et d'une analyse de celle-ci et dépendra exclusivement de l'avis émis par le service technique de BURKERT. Dès confirmation par BURKERT de l'existence d'un défaut apparent de quantité ou de qualité, les produits seront réparés ou remplacés, au choix de BURKERT, sans frais, dans les meilleurs délais. Tous les droits de réclamation qui correspondent au CLIENT sont nuls si celui-ci ne permet pas que les défauts auxquels la réclamation se réfère soient immédiatement inspectés. Les produits ne peuvent être retournés qu'avec l'autorisation expresse préalable de BURKERT. Les réclamations ne libèrent pas le CLIENT de l'obligation de payer.

## 10.- Retour des produits.

### (i) Conditions Générales de Retour

BÜRKERT acceptera les retours de produits dans les deux premiers mois suivant la date de réception par le CLIENT, sous réserve du respect des critères suivants :

- a) Seuls les retours de produits standards seront acceptés.
- b) Les retours de matériel ayant été utilisé, endommagé ou fabriqué sur commande spécifique du CLIENT (produits personnalisés) ne seront pas acceptés.
- c) Le produit doit être retourné avec tous ses composants et son emballage d'origine.
- d) La date de référence sera celle indiquée sur le Bon de Livraison émis par BÜRKERT.
- e) Pour demander un retour, le CLIENT devra fournir le numéro de commande BÜRKERT, le numéro de Bon de Livraison et/ou le numéro de Facture correspondant à l'achat du produit et envoyer le document de Demande de Retour, qui peut être demandé à [post-venta@burkert.com](mailto:post-venta@burkert.com), à la même adresse e-mail.

### (ii) Procédure d'Autorisation de Retour

Tout retour de marchandise nécessite une autorisation préalable de BÜRKERT, qui se réserve le droit de refuser le retour si les critères établis ne sont pas remplis. En cas d'acceptation, BÜRKERT informera le CLIENT des coûts de retour, calculés en fonction de la politique interne et des conditions de l'usine.

### (iii) Responsabilité des Frais de Retour

Les frais de transport occasionnés par le retour du produit seront à la charge du CLIENT dans tous les cas.

### (iv) Frais de Retour

Afin d'assurer une gestion efficace, BÜRKERT appliquera des frais de retour en fonction de l'état du matériel et des critères internes de l'usine.

### (v) Évaluation des Alternatives Avant le Retour

Avant d'accepter un retour définitif, BÜRKERT analysera des solutions alternatives possibles, telles que :

- Remplacement par un produit équivalent ou de nouvelle génération.
- Utilisation d'un kit de conversion ou de mise à jour pour éviter le retour.

### (vi) Confirmation et Acceptation du Retour

Si le retour est accepté, BÜRKERT enverra au CLIENT un document détaillant les produits autorisés au retour et les conditions applicables. Le CLIENT devra signer ce document et l'attacher à l'envoi du matériel retourné.

### (vii) Refus de Retour

Si, après réception du produit, il est constaté qu'il ne respecte pas les critères d'acceptation, BÜRKERT proposera au CLIENT de récupérer les produits en assumant les frais de retour.

Si le CLIENT ne fournit pas d'instructions sur la récupération du produit, BÜRKERT pourra détruire les articles sans effectuer de remboursement.

### (viii) Considérations Supplémentaires

Étant donné que Burkert Ibérica, S.A.U. ne dispose pas de son propre entrepôt, tous les retours doivent respecter les conditions établies par Burkert Werke. Si l'usine n'accepte pas le retour, le mouvement du matériel vers nos installations ne pourra pas être effectué, et des alternatives viables seront explorées pour le CLIENT.

## 11. Limitation de responsabilité.

(i) BURKERT est déchargé de toute responsabilité pour les pertes ou les dommages subis en raison de facteurs ou de causes non imputables à BURKERT.

(ii) BURKERT est responsable des défauts du produit à condition que le CLIENT ait notifié les défauts à BURKERT dans les délais de garantie indiqués ci-dessus ou qu'il y soit expressément obligé en vertu du droit impératif applicable. La responsabilité se limite à effectuer les réparations nécessaires dans nos locaux et/ou à livrer des produits de remplacement.

(iii) BURKERT n'est pas responsable des pertes de profits ou autres dommages indirects, quelle qu'en soit la cause.

(iv) Lorsque les produits sont fabriqués par BURKERT selon la conception et/ou les spécifications du CLIENT, BURKERT ne garantit pas que ces produits sont adaptés à l'utilisation prévue par le CLIENT.

(v) Le CLIENT est seul responsable du choix du produit et du service, ainsi que de l'utilisation ou de la fonction à laquelle il est destiné. BURKERT n'est pas responsable et ne garantit pas que le produit ou le service soit adapté aux applications techniques prévues par le CLIENT, ni qu'il atteigne, en tout ou en partie, les objectifs visés par le CLIENT au moment de l'achat.

Toutes les recommandations d'utilisation faites par BURKERT sont faites de bonne foi et au meilleur de nos connaissances sans aucune représentation expresse ou implicite de l'adéquation.

(vi) La responsabilité de BURKERT pour les réclamations découlant d'un manquement à ses obligations contractuelles ne dépassera pas au total le prix du produit défectueux à l'origine du dommage ou de la blessure.

## 12. Propriété et risque.

(i) Tous les produits sont aux risques et à la responsabilité du CLIENT à partir du moment de la livraison.

(ii) Tous les produits resteront la propriété de BURKERT, qui s'en réserve la propriété, jusqu'au paiement de toutes les factures dues par le CLIENT à BURKERT, et des montants correspondant à la commande. En conséquence, en cas de non-paiement des produits fournis, BURKERT peut choisir entre exercer sa

réserve de propriété et récupérer les marchandises avec l'indemnité correspondante pour dépréciation et détérioration commerciale, ou réclamer le prix plus les intérêts de retard, à son choix. En cas de dépôt de bilan ou autre, le CLIENT s'abstiendra d'inclure les produits achetés chez BURKERT, dans ses actifs et en informera immédiatement le CLIENT.

- (iii) Le CLIENT cède irrévocablement à BURKERT, dans son intégralité et sur une base générique, par le seul fait de contracter avec BURKERT, sans qu'il soit nécessaire de conclure un accord spécifique supplémentaire dans chaque cas particulier, tous les droits relatifs au produit sous réserve de propriété, en particulier, les droits de crédit que le CLIENT détient en sa faveur en relation avec ces produits et découlant de la vente de ceux-ci à des tiers ou de tout autre titre. Si le CLIENT transforme ou traite le produit sous réserve de propriété de quelque manière que ce soit, ou s'il le combine ou l'assemble avec un autre produit, BURKERT a droit à un droit de copropriété sur le produit résultant dans la proportion de la valeur facturée du produit sous réserve de propriété par rapport à la valeur facturée des autres marchandises utilisées dans la combinaison ou l'assemblage.

### 13. Santé et sécurité au travail.

- (i) Il est de la responsabilité du CLIENT, qui doit s'assurer que les produits sont installés correctement et en toute sécurité, selon les instructions préalablement fournies par BURKERT et en suivant les directives des bonnes pratiques commerciales, sans risque pour la santé ou la sécurité des personnes. BURKERT ne sera pas responsable de toute violation de cette clause par le CLIENT.

### 14. Propriété industrielle et intellectuelle.

- (i) Les droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle de l'offre et des informations qui y sont attachées, des équipements inclus dans la livraison, ainsi que des éléments, plans, dessins, logiciels, etc., incorporés ou liés à celle-ci, appartiennent à BURKERT ou à ses fournisseurs, et par conséquent leur utilisation par le CLIENT à des fins autres que la réalisation de la commande est expressément interdite, ainsi que leur copie totale ou partielle ou le transfert d'utilisation en faveur de tiers, sans le consentement préalable et exprès de BURKERT.
- (ii) Les informations (poids, dimensions, capacités, spécifications techniques et configurations concernant les produits BURKERT) contenues dans les catalogues, brochures, dépliants et documentation technique sont données à titre indicatif et ne sont pas contraignantes. BURKERT se réserve le droit d'apporter à ces informations toute modification que la société jugera nécessaire.

### 15. Protection des données et confidentialité.

- (i) Le CLIENT autorise BURKERT à traiter de manière automatisée (documentaire) ou non les données personnelles incluses dans le présent contrat et dans les documents ultérieurs qui en découlent, ainsi que celles fournies lors de l'enregistrement en tant que client sur le site Internet, avec les finalités qui découlent directement de la relation commerciale établie entre les deux (entre autres, recevoir de la publicité et des informations sur les services et les produits de l'entreprise par tout moyen de communication) et tout cela dans les limites dérivées de la législation en vigueur à un moment donné.
- (ii) Dans le cadre de l'initiation d'une relation commerciale avec BURKERT, le CLIENT fournit les données nécessaires à la justification, l'exécution ou la résiliation de cette relation. En cas de manquement à l'obligation de fournir les données requises, BURKERT se réserve le droit, en dernier ressort, soit de refuser l'établissement d'une relation d'affaires, soit de cesser de l'exécuter, voire d'y mettre fin.
- (iii) Les destinataires de l'information seront : (i) une société spécialisée qui s'occupera de toutes les données relatives à tous les domaines d'activité, (ii) des contractants et des prestataires de services externes, y compris, par exemple, des destructeurs de documents, des services d'impression, de logistique, d'informatique, etc.), plus (iii) tous les destinataires auxquels BURKERT a l'obligation légale de les envoyer (par exemple, les autorités chargées de l'application de la loi, les tribunaux, etc.). En particulier, et pour des raisons d'organisation de la société, vos données personnelles seront communiquées à BURKERT WERKE GmbH, société qui centralise les systèmes de traitement de l'information du groupe en Allemagne. Ces accès seront régis par le contrat de traitement des données et de confidentialité correspondant conclu entre le gestionnaire du dossier, BURKERT et l'entité collaboratrice, de sorte que le respect de la réglementation légale en vigueur en la matière soit maintenu à tout moment.
- (iv) Le CLIENT autorise BURKERT à communiquer ces données, si ce transfert est nécessaire pour leur traitement.
- (v) Le CLIENT a le droit d'exercer les droits d'opposition, d'accès, de rectification, d'annulation, de suppression ou d'oubli et de portabilité dans le domaine reconnu par le règlement (UE) 2016--679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), la loi organique 3/2018 du 2 décembre sur la protection des données personnelles et la garantie des droits numériques (LOPDGDD), ainsi que dans la législation européenne et nationale en vigueur à tout moment en la matière.

Pour exercer les droits mentionnés ci-dessus, et pour toute précision, vous pouvez écrire à :

BURKERT IBÉRICA, S.A.U.  
Avenida de Barcelona, 40A  
08970 SANT JOAN DESPÍ  
(Barcelone)  
Téléphone : +34.93.4777980  
Télécopie : +34.93.4777981  
E-Mail : [spain@burkert.com](mailto:spain@burkert.com)

- (vi) La société BURKERT garantit au CLIENT qu'elle maintiendra la confidentialité absolue de toute information, document ou produit appartenant au CLIENT qui est livré dans le cadre du développement de la relation d'affaires. Dans tous les cas, le CLIENT a le droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles à des fins commerciales. Si, dans le cadre du traitement de vos données, où nous protégeons vos intérêts légitimes, vous souhaitez vous opposer à ce traitement, vous pouvez le faire si votre situation personnelle donne lieu à un conflit par rapport à ce traitement.
- (vii) Dans tous les cas, les informations ou données personnelles fournies par le CLIENT seront traitées conformément aux dispositions de la politique de confidentialité disponible sur le site Internet de BURKERT.
- (viii) En ce qui concerne la politique de confidentialité et les cookies de ce site Internet, s'appliqueront les dispositions de BURKERT qui peuvent être consultées en utilisant le lien suivant : <https://www.burkert.fr/fr/Mentions-legales/Mentions-legales>

### 16. Force majeure.

- (i) BURKERT ne sera pas responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations envers le CLIENT, s'il est causé par toute circonstance imprévisible ou force majeure affectant à la fois BURKERT et ses fournisseurs ou transporteurs, y compris les grèves, autres contingences de travail ou industrielles, le manque ou l'impossibilité d'obtenir des matières premières, etc.
- (ii) Si la cause de la force majeure dure plus de trois (3) mois, BURKERT pourra considérer les commandes de produits en cours comme annulées et sans effet, sans aucune indemnité ni compensation en faveur du CLIENT.

## 17. Nullité partielle

- (i) Dans le cas où l'une des présentes CGV serait déclarée nulle et non avenue par une décision définitive émanant d'une autorité compétente, les autres conditions resteraient en vigueur, sans être affectées par cette déclaration de nullité.

#### 18. Clause de non-réexportation

- (i) L'Acheteur reconnaît que le Vendeur est tenu de se conformer aux lois et réglementations applicables en matière d'exportation/importation relatives à la vente, l'exportation, l'importation, le transfert, la cession, l'élimination et l'utilisation des Produits, y compris toute exigence de licence d'exportation/importation, en particulier les lois sur l'importation du pays de l'Acheteur, les lois européennes sur le commerce extérieur et les sanctions, en particulier pour les produits conformément au Règlement EU 833/2014 (<https://eur-lex.europa.eu/legalcontent/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02014R0833-20240224>). L'acheteur accepte comme obligation fondamentale que les produits ne soient à aucun moment, directement ou indirectement, utilisés, exportés, importés, vendus, transférés, cédés ou éliminés d'une manière qui entraînerait une non-conformité avec les lois et réglementations en matière d'exportation ou d'importation, par exemple en contournant lesdites lois et réglementations. La poursuite de l'exécution des présentes par l'une ou l'autre des parties est toujours subordonnée au respect de ces lois et réglementations en matière d'exportation et d'importation.
- (ii) L'acheteur confirme qu'il ne (re)vendra ni n'utilisera les produits en dehors du pays d'enregistrement de sa société et qu'il n'exportera pas dans un pays soumis à des restrictions en vertu de l'une des lois mentionnées au paragraphe (i). L'acheteur ne doit pas, intentionnellement ou par négligence, contrecarrer l'objectif du paragraphe (i) en utilisant des tiers en aval de la chaîne commerciale, y compris d'éventuels revendeurs.
- (iii) L'acheteur informe le vendeur et les parties se coordonnent en cas de problème dans l'application des paragraphes (i) à (iv), y compris en ce qui concerne l'échange des informations nécessaires sans retard injustifié.
- (iv) Toute violation fautive des paragraphes (i), (ii) ou (iii) par l'acheteur constitue une violation substantielle d'un élément essentiel du présent accord, et l'acheteur doit (a) indemniser et dégager de toute responsabilité le vendeur, à la première demande écrite, pour le coût total de toute pénalité d'exécution et pour toute autre perte connexe, y compris les frais de justice raisonnables du vendeur, (b) le vendeur peut résilier le contrat immédiatement et sans préjudice, et (c) tout paiement anticipé reçu par le vendeur pour des marchandises sanctionnées non livrées au moment de la résiliation conformément au point (iv)(b), reste acquis au vendeur à titre de compensation non remboursable et est déduit de tout dommage-intérêt dû conformément au point (iv)(a).

#### 19. Droit applicable et juridiction.

- (i) Le présent accord, tant pour son application que pour son interprétation, sera régi par le droit commun espagnol, ainsi que par le règlement européen sur la protection des données personnelles. La langue est l'espagnol.
- (ii) Les parties renoncent expressément à toute autre juridiction qui pourrait leur correspondre et se soumettent à la juridiction et à la compétence des Cours et Tribunaux de la ville de Barcelone.